Date: February 15, 2022
Classification: Unclassified
Fully releasable (ATIP)? Yes
Branch / Agency: NCSB

Extremist Violence and Freedom Convoy 2022

Issue: A group of Canadian truck drivers, their supporters, and other demonstrators are protesting COVID-19 health measures nationwide, including the federal government's cross-border and broader vaccination mandates. The Journal de Montreal recently questioned the nature and extent of extremist violence posed by ongoing national protest activity in response to the Minister of Public Safety's remarks made yesterday.

Proposed Response:

- **Canadians have Charter protected freedoms of thought, belief, opinion and expression, as well as the freedoms to associate and peacefully assemble. While frustrations with COVID-19 are understandable, they do not justify violence or intimidation in any form.**

- **As of February 14, 2022, the Federal Government has invoked the *Emergencies Act* as a strategic, targeted, and time sensitive response to address the current crisis.**

- **The RCMP and partners have been monitoring certain Ideologically Motivated Violent Extremists groups who have been using the COVID-19 pandemic to spread propaganda, exacerbate social tensions, encourage criminal or violent actions, and undermine trust in public institutions and government.**

- **The RCMP and the OPP are leading an Integrated Command Centre, in cooperation with the Ottawa Police Service to**

coordinate an investigative and disruption response.

- **Since the Act's announcement, I am pleased to announce that the Pacific Highway, Coutt's port of entry, Ambassador Bridge, and Peace Bridge have all reopened.**

Extremist Violence and Freedom Convoy 2022

Background:

The Journal de Montreal recently questioned the extent of extremist violence posed by ongoing national protest activity in response to the Minister of Public Safety's remarks made yesterday. In particular, as the provinces begin to relax COVID 19 pandemic restrictions, the article questions the legitimacy of whether increased RCMP enforcement activity could lead to increased extremist violence.

Truckers and supporters of the "Freedom Convoy", as well as other protestors, arrived in Ottawa on January 28, 2022 in order to demonstrate on Parliament Hill. The demonstrations have since evolved into an occupation, which in some provinces has led to violence over the last 19 days. Subsequent demonstrations continue nationwide. In recent days, the RCMP arrested 16 individuals for illegal weapons offences and various investigations are currently underway. Furthermore, on February 14, 2022, the Government of Canada introduced the Emergencies Act as a strategic, time sensitive, and targeted federal response to the national protest crisis.

Ideologically Motivated Violent Extremism (IMVE):

There is a broad spectrum of activities that fall within the "Ideologically Motivated Threat Landscape" consisting of three general compartments:

- *Ideologically Motivated Threats to the Fabric of Society* (Social Cohesion) - Individuals and groups who espouse extreme views – including expressions of racism, bigotry, and misogyny – that are ultimately non-criminal in nature and protected under the Charter (e.g. lawful protest, anti-authority rhetoric, etc.)

- *Ideologically Motivated Criminality* (IMC) - Individuals and groups engaging in ideologically motivated activities which reach the criminal threshold, but which fall short of a national security threat (e.g. hate propaganda, vandalism, mischief, law-level assault, etc.)

- *Ideologically Motivated Criminal threats to national security* - Individuals and groups threatening, inciting, supporting, or using acts of serious violence against persons or property for an ideological objective purpose, or cause (e.g. terrorism offences, racially motivated murder to instigate a theorized race war, counselling arson of a religious institution for an ethno-nationalist cause, etc.).

The vast majority of activity in this space is non-criminal and would fall within the first category –

ideologically motivated threats to the fabric of society. This threat landscape is dynamic and complex as political and sociocultural developments are interpreted through ideological prisms in ways that affect social cohesion (e.g. protests, displays of civil disobedience), political polarization, and the broader threat environment.

RCMP and Operational Response

The RCMP and Ontario Provincial Police (OPP) recently assumed operational command of the Integrated Command Centre (ICC) in partnership with the Ottawa Police Service (OPS). The ICC is an enhancement to operational planning efforts between the RCMP, OPP, and the OPS, furthering the collaborative efforts that have taken place to date. The RCMP continues to provide around-the-clock support and assistance to the OPS, which continues to hold the operational lead and jurisdiction in regards to the ongoing demonstrations in Ottawa. As of current date, the RCMP has made several arrests nationwide and the Pacific Highway, Coutts port of entry, Ambassador Bridge, and Peace Bridge have all reopened.

The ongoing concern remains that, as the protests continue nationwide the individuals or groups who remain will be those who are among the more ardent supporters of a fringe or extremist ideology. OPS previously stated that the demonstrators who remain in the city include “highly determined and highly volatile” groups and individuals and that the risks to public safety will continue to grow the longer the demonstration lasts. The RCMP continues to monitor the situation steadfast and is working with provincial and municipal partners to bring a peaceful end to this crisis.

Contacts:
Prepared by: Sean McGillis, Executive Director, Federal Policing Resource Management, 613-843-6654
Approved by: Michael Duheme, Deputy Commissioner Federal Policing, 613-8434627

Note pour la période des questions

Date : 7 février 2022
Classification : Non classifié
Entièrement publiable (AIPRP)? Oui
Secteur / agence : SSNC

Convoi de la liberté des camionneurs 2022

Sujet : Un groupe de camionneurs canadiens, leurs supporteurs et d'autres personnes manifestent contre les mesures sanitaires prises en raison de la COVID-19, notamment l'obligation vaccinale imposée par le gouvernement fédéral aux personnes qui traversent la frontière et, plus largement, d'autres obligations. La manifestation se fait l'écho de divers discours et doléances, et compte des partisans d'idéologies extrémistes.

Réponse suggérée :

- **Le droit de liberté de pensée, de croyance, d'opinion et d'expression, et le droit de liberté d'association et de réunion pacifique de la population canadienne sont protégés par la Charte. La frustration liée à COVID-19 est compréhensible, mais ne justifie pas les actes de violence ou d'intimidation sous quelque forme que ce soit.**

- **Ce n'est pas le rôle des organismes d'application de la loi de formuler des commentaires sur la légitimité perçue des manifestations. Cependant, le gouvernement du Canada demeure profondément préoccupé par la montée de l'extrémisme violent à caractère idéologique (EVCI) et s'engage à assurer la sécurité de la population canadienne.**

- **La GRC surveille certains groupes extrémistes violents à caractère idéologique qui exploitent la pandémie de la COVID-19**

pour diffuser de la propagande, exacerber les tensions sociales, encourager la perpétration d'actes criminels ou violents et miner la confiance dans les institutions publiques et le gouvernement. Nous savons qu'une grande partie de l'extrémisme observé dans les manifestations a été fomentée par la désinformation et la propagande diffusées de façon largement incontrôlée dans les médias sociaux et d'autres plateformes en ligne.

- **Le Service de police d'Ottawa (SPO) reste le service de police territorialement compétent. La GRC surveille activement la situation, a déployé des membres à l'appui du SPO et collabore étroitement avec ses partenaires d'application de la loi, notamment le Service de protection parlementaire, ainsi que d'autres organismes au pays et à l'étranger, s'il y a lieu.**

Convoi de la liberté des camionneurs 2022

Contexte

Convoi de camionneurs

Des camionneurs et des supporteurs du « Convoi de la liberté », ainsi que d'autres manifestants, sont arrivés à Ottawa le 28 janvier, et continuent de manifester sur la colline du Parlement. L'objectif général de la manifestation, qui était d'abord de manifester contre la vaccination obligatoire imposée par le gouvernement aux camionneurs transfrontaliers et contre d'autres restrictions de santé publique liées à la pandémie, n'est pas clair, puisque l'ensemble des manifestants n'a aucune structure de leadership ni ne défend aucun programme politique. Certains participants à la manifestation réclament du gouvernement du Canada qu'il « mette fin à toutes les obligations visant les Canadiens » et qu'il « respecte les droits des personnes non vaccinées ».

Divers reportages médiatiques ont souligné le comportement préoccupant de certains manifestants présents à Ottawa, dont l'utilisation d'une rhétorique antigouvernementale ou de symboles racistes; du harcèlement à l'égard de travailleurs et de personnes vulnérables dans le centre-ville d'Ottawa; du vandalisme visant des monuments publics ou la défécation sur ceux-ci; ainsi que des menaces verbales contre des politiciens. Jusqu'à présent, les manifestations n'ont mené à aucune émeute, personne n'a été blessé et il n'y a eu aucun mort, signale le Service de police d'Ottawa.

Selon les médias, les manifestants reçoivent des fonds de l'étranger et la GRC sait que plusieurs figures du Parti républicain aux États-Unis (Donald Trump, Ted Cruz et Ron DeSantis) ont exprimé publiquement leur soutien au convoi. En ce qui concerne le financement, le fait de fournir publiquement un soutien financier ne constitue pas une infraction, et cela semble être le cas ici.

Jusqu'à maintenant, la GRC ne recense aucune activité criminelle relative à la sécurité nationale dans le cadre de la manifestation.

Soutien opérationnel et Police de protection de la GRC

La GRC a mis plus de 275 de ses membres à la disposition du Service de police d'Ottawa (SPO). Ces membres sont assermentés par le SPO et placés sous son commandement depuis le 5 février. Chaque jour – et pour s'assurer qu'elle possède les ressources nécessaires dans la Région de la capitale nationale afin de s'acquitter de son mandat de Police de protection –, la GRC déploie une cinquantaine de membres à l'appui du SPO et de son personnel de première ligne. Le reste des ressources est constitué de personnel chargé de l'ordre public, d'équipes mixtes opérationnelles et de renseignements et d'équipes de liaison avec la collectivité entre autres. La GRC est en contact permanent avec le SPO, la Police provinciale de l'Ontario et d'autres partenaires policiers et évaluera ses niveaux de ressources à mesure que la situation évolue.

Selon des reportages médiatiques, il existe toujours des menaces à l'égard de personnalités publiques, pour la sécurité du premier ministre et des ministres ainsi que pour celle de députés. Conformément au *Règlement de la Gendarmerie royale du Canada (2014)*, la GRC a le devoir de protéger la gouverneure générale, le premier ministre du Canada, les juges de la Cour suprême du Canada, les ministres fédéraux, les personnes jouissant d'une protection internationale et tout autre citoyen canadien ou résident permanent du Canada désigné par le ministre de la Sécurité publique.

La GRC examine et surveille constamment les mesures de protection mises en place à l'intention des personnes dont elle est responsable, et elle analyse toute menace qui lui est signalée. Les menaces vont du manque de respect (p. ex. langage irrespectueux ou insultes) aux comportements répugnants (p. ex. racisme ou homophobie), mais elles ne sont pas nécessairement de nature criminelle. Si les menaces ne sont pas de nature criminelle, la GRC les examine du point de vue du renseignement. Lorsqu'une enquête criminelle est justifiée, la GRC ou le service de police compétent peut enquêter, procéder à des arrestations et porter des accusations.

Extrémisme violent à caractère idéologique (EVCI)

Un large éventail d'activités font partie de ce que l'on appelle le « contexte la menace motivée par une idéologie ». Ce contexte compte trois volets généraux :

1. Menaces à motivation idéologique pour le tissu social (cohésion sociale)
   - Particuliers et groupes qui adoptent des opinions radicales, dont le racisme, l'intolérance et la misogynie, qui ne sont pas de nature criminelle et qui sont protégées par la Charte (manifestation pacifique, rhétorique défavorable à l'égard de l'autorité, etc.).

2. Criminalité motivée par une idéologie
- Particuliers et groupes qui mènent des activités motivées par une idéologie qui sont de nature criminelle, mais qui ne représentent pas une menace pour la sécurité nationale (p. ex. propagande haineuse, vandalisme, méfait, agression, etc.).

3. Menaces criminelles pour la sécurité nationale qui sont motivées par une idéologie
   - Particuliers ou groupes qui menacent de commettre des actes de violence grave contre des personnes ou des biens, qui incitent à commettre de tels actes, qui les appuient ou qui en commettent, dans le but d'atteindre un objectif idéologique, ou pour défendre une cause (p. ex. infractions terroristes, meurtre motivé par le racisme pour provoquer une guerre raciale théorique, conseiller de commettre un incendie criminel contre une institution religieuse pour une cause ethnonationaliste, etc.).

La vaste majorité des activités qui se déroulent en ce moment ne sont pas de nature criminelle et feraient partie de la première catégorie (Menaces à motivation idéologique pour le tissu social). Ce contexte de la menace est dynamique et complexe puisque l'évolution du contexte politique et socioculturel est constamment interprétée selon des points de vue idéologiques et de diverses façons qui ont une incidence sur la cohésion sociale (p. ex. manifestations, gestes de désobéissance civile), la polarisation politique et le contexte élargi de la menace.

Le Canada continue d'utiliser les outils de sécurité publique et de sécurité nationale qu'il possède pour combattre l'extrémisme violent, notamment les enquêtes criminelles, en vue d'appuyer des accusations criminelles lorsqu'il y a lieu. À cela s'ajoute les efforts de lutte contre la radicalisation menant à la violence (LRV), ceux entrepris par la GRC en ce qui a trait aux activités courantes de sensibilisation communautaire et ceux du Centre canadien d'engagement communautaire et de prévention de la violence de Sécurité publique Canada (Centre canadien). Le Centre canadien fournit des subventions et contributions à l'appui de programmes et de recherches sur la LRV.

Manifestations de camionneurs à Ottawa
Selon des reportages médiatiques, plusieurs enquêtes au criminel sont en cours et visent certains actes individuels associés à la manifestation, comme la corruption, le vandalisme contre des monuments publics et le harcèlement de personnes. Cependant, jusqu'à maintenant, il ne s'agit pas de criminalité représentant une menace pour la sécurité nationale et ces actes relèvent du service de police territorialement compétent.

Alors que la manifestation se poursuit, on s'inquiète de ce que les particuliers ou les groupes qui demeurent à Ottawa puissent faire partie des plus ardents défenseurs d'une idéologie marginale. Le SPO a indiqué que parmi les manifestants qui se trouvent toujours à Ottawa, il y a des groupes et des particuliers « très déterminés et très imprévisibles » et que les risques pour la sécurité publique continueront de croître à mesure que la manifestation se prolonge. Selon les déclarations faites aux médias par le SPO et des experts de la sécurité et du maintien de l'ordre, le risque de violence demeure élevé. Les 6 et 7 février 2022, le SPO a commencé à intervenir de façon plus musclée en retirant des structures érigées au Parc de la Confédération, en augmentant les patrouilles et en ciblant les sympathisants venus apporter carburant et autres fournitures aux manifestants. Le SPO a

signalé que, selon ses renseignements, il y a eu des tentatives d'apporter des armes à la manifestation.

Par ailleurs, les manifestations de soutien parallèles qui ont lieu dans les grandes villes canadiennes inquiètent. Les 5 et 6 février, on en dénombrait à Toronto, Québec et Edmonton. À celle qui se tient à Coutts, en Alberta, où des manifestants bloquent le poste-frontière, la première tentative des forces de l'ordre (qui comprennent des membres de la GRC) visant à y mettre fin s'est soldée par des violences contre des policiers et le repli des manifestants.

Personnes-ressources :
Préparé par : Melissa Young, analyste de politiques, SSNC/DPSN
Approuvé par : Dominic Rochon, sous-ministre adjoint principal, SSNC, 613-990-4976